



Syndicat National des Personnels de l'Éducation
et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13

Des moyens pour les services de la PJJ Sud Est !

Depuis plusieurs mois maintenant, l'ensemble des services de la DIR Sud-Est est confronté à d'importantes difficultés de gestion budgétaire. La question des moyens de paiement alloués aux structures est devenue aujourd'hui un obstacle au bon fonctionnement des services et vient fortement mettre à mal la qualité de la prise en charge des mineurs. Cette situation ne peut plus durer.

Plusieurs directeurs(trices) de service ont interpellé maintes fois leur DT. Malgré divers écrits et rencontres aucune des difficultés n'a été prise en compte et aucune mesure n'a été mise en place.

Le constat actuel est récurrent depuis plusieurs mois :

- des commandes qu'on appelle « expressions de besoin » dans le langage administratif, qui ne sont pas traitées par le service compétent sans retour sur les structures, voire supprimées. On apprend ainsi par les fournisseurs que les factures ne sont pas honorées, ce qui retarde considérablement l'ensemble des activités des structures, met à mal le fonctionnement des unités, crée des difficultés dans la prise en charge des mineurs, voire des incidents
- Des cartes « achat » qui ne sont pas créées malgré des formulaires remplis pour certains depuis le mois de novembre 2017 alors que les précédentes ont déjà été supprimées pour arriver au ratio de cartes achat requis par structure. DT et DIR ne font que repousser les échéances en demandant de patienter toujours plus..
- Une régie insuffisante qui ne peut combler le manque des cartes achat. Les DT qui recadrent sur une utilisation de la régie inappropriée alors que c'est le seul moyen aujourd'hui pour pouvoir honorer les diverses dépenses liées à la prise en charge éducative (vêtue, inscription cantine, gratifications..)
- La mise en place d'un nouveau marché concernant les transports Amplitude remplace aujourd'hui FRAM sans aucune anticipation et avec des procédures incompréhensibles
- Des procédures de travail opaques, perpétuellement changeante, ce qui a pour conséquence pour les adjoint.e.s administratif.ve.s d'alourdir un peu plus des tâches pour lesquelles ils.elles n'ont aucune reconnaissance statutaire, tellement les procédures de travail sont lourdes et incompréhensibles.

Dans un contexte social et politique déjà complexe, les équipes ne peuvent plus accepter cette absence de réponse de l'administration, d'être pris dans des injonctions paradoxales qui viennent les insécuriser et mettre à mal les jeunes et les familles pris en charge. L'absence de communication, voire la désinformation et les difficultés générées par un système qui n'est pas adapté aux spécificités de nos missions, à la prise en compte de nos urgences ne peut plus durer.

**POUR QUE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE
DES JEUNES CONFIE.E.S À LA PJJ SOIT GARANTIE,
LE SNPES-PJJ/FSU SUD-EST DÉPOSE UN PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE 29 MAI 2018**